

Ils pompaient... ils pompaient.

Projet EPE* isolé Lyon 1



FOUKEL

LES SHADOKS

Heure d'Information Syndicale 10 avril
(Doua, Rockefeller, INSPE)

L'intersyndicale CGT, FSU, SGEN-CFDT,
SUD-Solidaires, UNSA-Éducation

* Établissement Public Expérimental



Projet d'EPE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL
L'AUTOFUSION de LYON 1

Heure d'Information Syndicale (HIS)

Pourquoi cette HIS ?

Les interrogations (déjà partagées)

Le calendrier (bousculé)

Une demande des membres du CA

Proposition des OS

Échanges par site/propositions

Pourquoi cette HIS?

Échec du rapprochement entre l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et l'Université Lumière Lyon 2 dans le cadre d'un projet d'Établissement Public Expérimental (EPE)

Projet actuel de la présidence de l'UCBL : Transformation de l'UCBL en EPE de manière isolée; sans mandat du CA, ni de la communauté.

Projet associé à la structuration de l'UCBL en Pôles de Formation et de Recherche (PFR)

Pourtant, pour une réorganisation → aucune obligation de passer par des statuts dérogatoires d'un EPE.

Quelles menaces pour la démocratie universitaire ?

- Des statuts dérogatoires au Code de l'Éducation → des menaces fortes :
 - pour la démocratie universitaire,
 - les conditions de travail
 - les conditions d'étude au sein de l'établissement





Des questions...

1

Qu'est-ce que le code de l'éducation interdit de faire dans le projet de restructuration de l'UCBL ?

2

Pourquoi la présidence tient-elle absolument à s'en affranchir ?

3

en quoi le changement d'organisation faciliterait en quoi que ce soit « l'accès à des sources de financements nouveaux »?

4

Quelle est cette manne financière supposée?

... nombreuses !

- Qu'est-ce qui justifie une réorganisation aussi précipitée ? Pourquoi un tel projet ne peut-il attendre que les conseils centraux aient été renouvelés ?
- Ne peut-on s'attendre à ce qu'une nouvelle ordonnance soit promulguée ? (Dans tous les cas, une réorganisation est possible sans EPE et la création d'un grand établissement est également possible sans ordonnance.)
- Peut-on s'offrir le luxe de se lancer dans un tel projet quand les moyens (en postes, financiers, etc.) sont déjà insuffisants ? Pour le bénéfice de qui ?
- Les actuels présidents pourraient-ils repartir sur un 3ème mandat ?
- Quels sont les établissements qui seraient des composantes ?
- Pourquoi le projet d'EPE serait-il désormais lié au projet Shape-Med ?
- Les (24) grands établissements dérogent-ils à l'[arrêté qui fixe les droits d'inscription](#) ? (Exemple de Paris Dauphine, GE depuis 2004, ex Paris IX).
- Comment imaginer que les partenaires du site Lyon - Saint-Étienne pourraient vouloir rejoindre ce projet ?
- ...

Un calendrier bousculé → des changements en urgence, un passage en force

- 18 janvier 2024 : coup de théâtre !
- 20 février 2024 : refus de siéger du CSA (carence d'information)
- 5 mars 2024 : report du point en CA
- 26 mars 2024 : vote de la feuille de route en CA ? → **Non ! Le président renonce à demander l'accord du CA.**
 - Envoi la veille d'une [FAQ](#) aux membres du CA, puis le 28 mars à tous les personnels.
 - Vote unanime d'une **motion**.
- 10 & 11 avril 2024 : renouvellement d'un siège au CA collège B (6 candidat·es !)
- 30 avril 2024 : vote du document d'orientation stratégique (DOS) ?
- Juin 2024 : vote des statuts ?
- Septembre-Octobre 2024 : publication décret ? Nomination administrateur provisoire (Fleury ?)
- Janvier 2025 : Élections et mise en route EPE ?

Proposition du CSA - 20 mars 2024

Vu les délais de création souhaités par la présidence de l'UCBL qui sont bien trop contraints pour permettre une réflexion poussée,

Vu l'absence de consultation des personnels et le peu d'informations dont ils disposent,

Vu l'absence d'expertise préalable,

Vu l'alerte solennelle du [CHSCT ministériel du 21 juillet 2022](#) à Madame la ministre de l'urgence absolue de prendre la mesure de la situation dans tous les secteurs de l'ESR.

Vu le [courrier des directions de 8 établissements du site adressé à la ministre le 4 mars 2024](#).

Le CSA, en présence de la F3SCT, demande le report de la mise en place des PFR et de la création de l'EPE.

Le CSA, en présence de la F3SCT, demande à la présidence de Lyon 1 de s'engager dans une démarche collective au sein de la Comue avec l'ensemble des établissements la composant.



Une demande des membres du CA

- Vote unanime des membres du CA demandant une consultation des membres du personnel de l'université → pour dire si le CA doit ou non approuver le document d'orientation stratégique (DOS).



Proposition des OS

Pour nos organisations, cette consultation doit :

- être un vote mobilisant l'ensemble des électeurs et électrices des représentant·es du personnel au CA ;
- être un vote sur un document d'orientation stratégique (DOS) finalisé, communiqué à l'ensemble de la communauté a minima 2 semaines en amont de la consultation ;
- être précédée de débats contradictoires sur le projet, organisés entre cette communication et la consultation, avec du temps libéré pour y participer ;
- porter uniquement sur l'approbation ou non du projet de transformation en EPE selon le DOS en question
- intégrer les organisations syndicales en tant que membres de la commission électorale.

Quelles actions?



Motion en composante,
département, laboratoire

Ex : Conseils de l'UFR STAPS,
de la faculté des sciences



[Pétition des personnels](#) (lancée à l'issue de la réunion
d'information syndicale du 12 mars) - **plus de 800 signatures**



Autres infos sur <http://blog.douaalter.lautre.net/>



Médiatisation et mise en lumière



Manifestation, blocage (CA 30 avril, 21 mai, 18 juin)



...